Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 23 (1935)

Heft: 1

Artikel: Les liaisons dans le Patois de la Gruyère

Autor: Naef, Hélène

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-817717

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Annales Fribourgeoises

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE FRIBOURG

XXIIIme Année

No 1 Janvier-Février 1935

LES LIAISONS DANS LE PATOIS DE LA GRUYÈRE

par Hélène NAEF.

Le gruérin, l'un des derniers survivants, avec les patois jurassiens et valaisans, de nos dialectes romands, est bien connu des linguistes. Il est écrit par des auteurs locaux; il est parlé et compris par toute une population; il possède même — à côté de sa part au grand Glossaire des patois de la Suisse romande — quelques traités spéciaux qui ont le mérite de résumer plus ou moins complètement les règles de sa grammaire et de sa syntaxe 1.

Il est pourtant en gruérin un groupe de phénomènes qui n'ont jamais été étudiés de près; ils présentent un intérêt réel, puisque plusieurs d'entre eux sont uniques

¹ Voir L. Gauchat et J. Jeanjaquet, Bibliographie linguistique de la Suisse romande, tome II, Neuchâtel, 1920, p. 38 et ss., 88 et ss., 207 et ss. A cette liste on peut ajouter cet ouvrage récent: J. Risse, La langue paysanne, Fribourg, 1932.

en leur genre. Il s'agit d'un mécanisme des liaisons tout à fait original et dont j'essaierai ici de dresser un tableau.

La liaison, c'est-à-dire selon Littré, cette « particularité propre à la langue française par laquelle la dernière lettre d'un mot se joint au mot suivant », n'existe que peu dans la langue populaire. En français, elle tend à disparaître ou plutôt à diminuer de fréquence. Le gruérin, au contraire, la recherche, la cultive, la perfectionne; et où la consonne finale ne fournit pas un son satisfaisant, il la modifie ou lui en substitue une autre. Sans vouloir faire avec le français des comparaisons qui risqueraient de fausser nos données, puisque le patois, issu du latin, a évolué pour son propre compte, nous serons appelés par l'analogie des faits à évoquer ce qui se passe dans le parler des enfants et du peuple, dans le parler de tous ceux qui sont guidés uniquement par leur oreille, et non par une connaissance orthographique quelconque.

Prenons en premier lieu la liaison en J, l'équivalent de l'S du pluriel français, trace de l'accusatif pluriel latin des cinq déclinaisons en as, os, es ou us. En français, cette liaison, entre l'article et le nom, l'adjectif et le nom, est certainement indéracinable; elle est le signe essentiel du pluriel; elle est, pour les enfants, par exemple, une sorte de modification du nom qui lui donne sa valeur de pluralité. Pour certains enfants que je connais, le mot habit, le mot idée font au pluriel z'habit, z'idée, et ils disent: « Qu'est-ce qu'il faut mettre comme z'habits? Elle a souvent des drôles de z'idées». Formes qui peuvent se comparer avec les expressions « entre quatre z'yeux, zyeuter ». Ceci dit, simplement pour bien marquer la valeur vivante de cette liaison.

En gruérin, le rôle du J pluriel est le même, et la même son origine. Il se mettra donc après l'article:

Lè-j-armalyi Di-j-andzè Les armaillis.
Des anges.

Par analogie, il se mettra après la préposition:

Ouna fourdèra dè-j-èlyudzo ¹ Un plein tablier de farces

(littéralement : d'éclairs)

Vuèro dè-j-infan?

Combien d'enfants?

Tyin-j-âlyon? Ouels habits?

Tyin est dérivé du singulier quem, et le J est ajouté abusivement. De même, et comme signe du pluriel, le J liera l'adjectif qualificatif, possessif ou démonstratif au nom:

Di piti-j-infan

De petits enfants.

Mè-j-èmi

Mes amis.

Lou-j-infan

Leurs enfants.

Par analogie, la liaison se fait aussi avec le pronom lou, leur:

I lou-j-a rekomandâ

Il leur a recommandé.

de lou-j-indalâ trantyilo 2 de s'en aller tranquillement.

Nous la trouvons naturellement après les pronoms, no, vo, i, nous vous, ils:

> No-j-an Vo-j-ithè I-j-alâvan

Nous avons. Vous êtes. Ils allaient.

Il faut faire une étude spéciale du pluriel après les adjectifs numéraux. Dans des formations d'usage permanent, une liaison ancienne, conforme au latin, subsiste:

Dou-j-arè, dou-j-an Trè-j-arè, trè-j-an

Deux heures, deux ans. Trois heures, trois ans.

Katr'arè, Katr' an

Quatre heures, quatre ans.

Think' arè, think' an, etc.

Cinq heures, cinq ans, etc.

¹ Titre d'un ouvrage de M. Cyprien Ruffieux, publié sous le pseudonyme de Tobi di-j-èlyudzo, Bulle, 1906.

² Botyè d'la Grevire, Bulle, 1934, page 90. Presque tous les exemples cités sont empruntés à cet ouvrage. Il présente, en effet, l'avantage de fournir une langue récente et variée, puisqu'il est le recueil des morceaux primés au premier concours littéraire de patois, de 1933; il contient donc des spécimens de gruérin dus à une dizaine d'auteurs différents, appartenant à diverses parties de la Gruyère. Les faits de langage relevés dans la présente étude peuvent d'ailleurs se retrouver aussi chez des auteurs d'une autre époque, comme Bornet.

Dans toutes les autres combinaisons mouvantes que peut présenter l'usage quotidien, l'analogie a triomphé et l'on a:

Dou-j-infan, trè-j-infan, katre-j-infan, thin-j-infan, chi-j-infan, cha-j-infan, ouè-j-infan, nou-j-infan, etc. ¹.

La lettre J, toutefois, n'est pas seulement un signe du pluriel. Elle est la liaison normale et que l'usage règle, de tous les mots où une S finale latine a laissé une trace, en particulier des verbes auxiliaires aux premières et deuxièmes personnes des deux genres. Le gruérin l'ajoute aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel par analogie.

Dans la conjugaison du verbe *ithre*, *être*, à toutes les personnes des temps composés, la liaison se fait en J. Il faut remarquer, à ce propos, qu'il y a dans ces temps composés métathèse de l'auxiliaire et du verbe, et que le gruérin ne dit pas «j'ai été », mais «je suis eu ». On aura donc; au passé composé:

I chu-j-ou, t'é-j-ou, l'è-j-ou, no chin-j-ou, vo-j-ithè-j-ou, i chon-j-ou ².

Le verbe avê, avoir se lie de même:

L'é-j-ou, t'â-j-ou, l'a-j-ou, no-an-j-ou, vo-j-é-j-ou, l'an-j-ou.

Si quelque autre mot s'intercale entre l'auxiliaire et le verbe, la liaison n'en est pas modifiée:

...chin ke ly-a tota cha ya-j-ou fè ³ Ce qu'il a fait toute sa vie.

Ly-avi tan chovin-j-ou Il avait si souvent entendu oyu parlâ di-j-Oguchtin 4. parler des Augustins.

¹ Il y a là une « erreur » pareille à celle d'un illettré qui prononce quatre-z-officiers. Le patois d'Evolène offre le même phénomène; de plus, on dit en évolénard: katr'avriss, cing'avriss (4 avril, 5 avril), ce qui donne encore un terme de comparaison. Tandis qu'en gruérin ont dit: le katre dou mi d'èvri, ou le katre d'èvri; même remarque pour les autres mois dont le nom commence par une voyelle.

² De la même façon on disait au XVII^{me} siècle: on-z-ouvre, on-z-espère (Littré).

³ Tobi di-j-èlyudzo, Ouna fourdèra dè-j-èlyudzo, p. 129.

⁴ Ibid.

Il s'agit là d'une véritable modification du participe passé telle qu'il s'en est produit aussi dans le verbe alâ, aller, dont le participe est devenu jelâ: chu-j-elâ, je suis allé, i chon-j-elâ, ils sont allés. En revanche, il y aura hiatus entre la finale de l'auxiliaire et l'initiale de tout autre verbe commençant par une voyelle:

L'é atzetâ

T'i okupâ

I chon intarâ

J'ai acheté.

Tu es occupé.

Ils sont enterrés.

Ce phénomène est parallèle à celui des adjectifs numéraux, cité tout à l'heure; seulement, au lieu d'une liaison de fantaisie, on a l'hiatus dans les formations qui ne sont pas anciennement « cristallisées ». On pourrait présenter en abondance des exemples de liaisons en J, conformes ou non au type latin; mais, dans l'ensemble, celles-ci n'offrent pas un grand intérêt, elles sont assez banales et se rencontrent dans les autres dialectes romands. Tout autre, et beaucoup plus originale, est la liaison en L dont nous allons nous occuper maintenant.

La liaison que fait un Français entre la finale d'un adjectif comme grand ou petit et l'initiale d'un nom comme enfant ou arbre est le souvenir d'un temps où toutes les lettres étaient prononcées en français, alors que la déclinaison y subsistait sous l'espèce d'un cas sujet et d'un cas régime. Cette période se prolongea jusqu'à la Renaissance. Oubliée, cette prononciation a disparu, et disparu après elle la liaison elle-même, dans bien des dialectes et bien des régions.

L'Evolénard dit: «oun peti infan', oun peti agnè»; de même parlant français, il dira: «un peti(t) enfant, un peti(t) agneau». Le gruérin, plus subtil, fait intervenir ici une L euphonique, que, pour le moment, je signale sans chercher à l'expliquer:

On grô-l-omo Un grand homme.
On grô-l-ârbro Un grand arbre.
On piti-l-infan Un petit enfant.

Le grô-l-ortâ

Le maître autel.

On chinplyo-l-infanè 1

Un simple enfantelet.

Cette L euphonique, nous la rencontrerons encore après tyin? quel?

Tyin-l-èkofê?

Quel cordonnier?

Après kotiè, quelque, dans la locution kotiè-l-yâdzo, quelquefois.

Si nous décomposons l'emploi de cette liaison après les démonstratifs *chi* et *chti*, *celui-là* et *celui-ci*, nous serons bien près de comprendre son origine. Le démonstratif *chi* est issu du latin *ecce ille* qui dona le provençal *cel*, le français *cil* et (au génitif *ecce illius*) *celui*. La forme patoise authentique est donc *chi*, *chil*, et la liaison s'explique d'ellemême:

Chi-l-erdzin ² Chi-l-oji

Cet argent. Cet oiseau.

Chi-l-an inke

Cette année-là.

Elle a contaminé la forme chti, ecce iste ou ecce istius (français cet, cestui ³) qui, malheureusement, a aujourd'hui tendance à se confondre avec chi. Cependant dans la forme chti-y-an, cette année, nous voyons qu'autrefois la différence était bien sentie et que seule la voyelle finale s'appuyait à la nasale an. Nous trouvons indifféremment dans les textes modernes chti-l-echtafié ⁴, cet estafier; chti-l-animô⁵, cet animal; chti-l-outon⁶, cet automne; dans ce troisième exemple le mot chti a toute sa valeur. Si la liaison L y est admissible à cause de l'analogie avec la forme chil, il ne faut pas moins regretter la confusion qui enlève à chi son sens d'éloignement. Actuellement, seuls les Gruériens

² Op. cit., p. 99.

¹ Botyè d'la Grevire, p. 136.

³ Observons le fait qu'en français c'est la forme *ecce iste*, *cet* (provençal: *cist*) qui a unifié la liaison en T, à son profit.

⁴ Op. cit., p. 139; Tobi di-j-èlyudzo, op. cit., p. 142 (expression fréquente).

⁵ Botyè d'la Grevire, p. 106.

⁶ Op. cit., p. 119.

qui connaissent bien leur langue sont sensibles à cette nuance.

Plus claire encore est l'origine de l'L euphonique dans les conjugaisons. Il y faut de nouveau reconnaître le pronom ille atone. Cette L' mise pour il, existe dans les formes suivantes où elle n'est plus proprement une liaison:

L'è vunu

L'avan

Gatzou, l'è tzeju 1

Kemin kridé-vo ke chin

l'ôchè pu alâ 2?

Kôkon l'a dèvejâ 3

Il est venu. Ils avaient.

Gatzou est tombé.

Comment croyez-vous que

cela ait pu aller?

Quelqu'un a parlé.

Lè familye l'avan du payi 4 Les familles avaient dû payer.

L s'ajoute ou se substitue au pronom i, je:

I l'é aprè ou l'é aprè

J'ai appris.

L'avé

J'avais.

Très fréquemment, une L mouillée se rencontre dans des cas analogues:

I-ly-éthan tot-ou plye trè ⁵ Ils étaient tout au plus trois.

On n'hésitera donc pas à attribuer au latin ille l'origine de l'L euphonique. Tout au plus, dans des formes comme on piti-l-omo, on grô-l-ârbro, pourrait-on invoquer (plutôt qu'une analogie avec le démonstratif) l'influence d'adjectifs latins en ellum, comme bellum; de sorte que la forme on bi-l-omo, un bel homme, aurait engendré celles comme on piti-l-omo. Il y a eu probablement une double action qui s'est d'autant plus généralisée que ses origines diverses la rendaient plus abstraite.

Très répandue comme finale, la lettre N donne lieu aussi à certaines remarques. Nous la verrons liée dans l'article indéfini on, un, dans les possessifs mon, ton, chon, etc., dans la proposition in, en, enfin dans les pronoms on

¹ Op. cit., p. 93.

² Op. cit., p. 94.

³ Ibid.

⁴ Op. cit., p. 97.

⁵ Op. cit., p. 105.

et in, on et en. Tels sont les cas où on la rencontre le plus, et que nous examinerons l'un après l'autre. Après l'article indéfini comme après l'adjectif numéral oun: On-infan, oun-infan

On-ofihyi 1

Un officier.

Après les possessifs:

M'n-ârma Ch n-omo Nothr'n-êthrâblyo Mon âme.
Son homme.
Notre étable.

La préposition in, en, du latin in, se lie régulièrement en N:

In-èfè In-infê En effet. En enfer.

Tot-in-atindin 2

Tout en attendant.

In-alin

En allant.

Du Erbivouè in-amon³

D'Albeuve en amont.

Elle se distingue par là du pronom *in*, *en*, qui se lie en D, venant du latin *inde* ⁴:

T'in-d-a pouère ⁵?

Tu en as peur?

N'in-d-a ke ly-an kru oure bramâ ⁶

Il y en a qui ont cru entendre crier...

¹ Op. cit., p. 94.

² Op. cit., p. 103.

³ Op. cit., p. 20.

⁴ On trouve en français, la forme ent, end, jusqu'au XIIIe siècle: «Les autres end a fait garnir» (lai d'Ignaurès; cf. Littré, article en). Le patois d'Evolène a perdu toute trace de ce d. M. L. Gauchat, à qui je suis redevable de plusieurs indications précieuses est surpris de cette survivance et croit plutôt à « un son issu, à une époque romane, de in-n, qui se rencontre dans binda, ruche, du gaulois benna, kolonda de columna, etc.». Il me semble pourtant que cette explication ne tient pas suffisamment compte de la différenciation rigoureuse entre la préposition et le pronom in.

⁵ Op. cit., p. 115.

⁶ Op. cit., p. 116.

Ly-ari du m'in-d-apèchièdre J'aurais dû m'en apercevoir. Ch'in-d-alâ, ch'in-d-alâvê S'en aller, s'en allait. N'in-d-an grantin dèvejâ Ils en ont longtemps parlé. N'in-d-a rin Il n'y en a point.

Dans la locution in dèrê, en arrière, il ne faut pas voir un D de liaison, mais le fait qu'il n'y a en patois qu'un mot: dèrê ou darè pour arrière et derrière (italien: dietro).

Pour ce qui est du pronom on, il est moins employé en patois que la troisième personne du pluriel comme pronom indéfini.

Il se lie normalement: Kan on-a on rèjan ³. Remarquons ici qu'il y a toujours hiatus après le mot kan, quand.

Faut-il assimiler à la liaison de la préposition in une N initiale euphonique, qui n'a en rien la valeur d'une négation? On peut y voir un reste d'une liaison ancienne, on-in, on en, avec mauvaise coupe.

N-in fudrè prà ke kotiè-j-on rèvignichan dè hou pèchuêdre, po fère a pouère a houj-alpinischte ke van nè a prêdzo nè à mècha ⁴.

Dè li moujâ, n-in-d-avan lé fremiè ⁵.

Il faudrait bien qu'il en revînt quelques-uns de ces
fantômes, pour faire peur
rê- à ces alpinistes qui ne
vont ni au prêche ni à la
messe.

D'y penser, ils en avaient les fourmis.

Le D peut se rencontrer en liaison après le mot tan, tant dans l'expression tan-d-amâ, tant aimé. C'est là une locution où la préposition de a remplacé la préposition a O paï de Tzèrmê, tan galé, O pays de Charmey, si joli, tan-d-amâ 6! si aimé!

¹ Op. cit., p. 115.

² Op. cit., p. 109.

³ Op. cit., p. 104.

⁴ Op. cit., p. 139.

⁵ Op. cit., p. 105.

⁶ Cyprien Ruffieux, poème lu à l'assemblée de l'Association gruérienne pour le costume et les coutumes, à Charmey en 1932, publié dans *Le Fribourgeois* du 2 août 1932.

Il a la même origine dans la locution lé-d-amon, pèrd-amon, là-haut, par là-haut, et se rencontre de même en évolénard.

Ce même mot *tan* garde donc sa liaison en T dans toute autre formation. On aura: tan-t-okupâ, si occupé. Ou bien il sera suivi d'un hiatus:

Lè-j-omo iran vunu tan Les hommes étaient devenus orgolya ¹. si orgueilleux.

To, tout, reprend sa forme tot (totum) devant une voyelle:

Tot-in-atindin, tot-ou plye Tout en attendant, tout au trè. plus trois.

Un adjectif comme fiê, fier, qui fait son féminin en fièrta — par analogie avec yô, yôta, fort — s'en souvient dans la liaison: on fièr-t-omo, un fier homme: mais on pourra dire également on fiê-l-omo. On lit « on fièr-achô » ² dans la chanson de Galé Gringô, par le poète Bornet.

Cette R finale ayant disparu du patois (lou, leur, dzoa, jour) se trouve dans quelques liaisons, mais tardives et inspirées du français comme ici:

Franthè lou-r-ê rèpondè ³ François leur a répondu, ou au contraire anciennes et figées comme dans dzoar-è-né, jour et nuit.

Enfin, je mentionnerai comme seule de son espèce la liaison en V qui se fait dans la conjugaison du verbe oure, entendre, à certaines personnes, devant le participe passé, sans doute par analogie avec le verbe volê, vouloir: no-j-in v-oyu, nous avons entendu; tandis qu'on aura ailleurs: Kan ly-an choche oyu 4 Quand ils eurent entendu cela. Ly-é-j-ou oyu dre 5 J'ai entendu dire.

¹ Botyè d'la Grevire, p. 131.

² Réimprimée par F. Ruffieux, Dou vilyo è dou novi, Bulle 1928.

³ Botyè d'la Grevire, p. 104.

⁴ Op. cit., p. 104.

⁵ Op. cit., p. 139.

| Pour | résumer | ces rapides | remarques, | on | pourra | donc |
|------------|---------|-------------|------------|----|--------|------|
| dresser le | tableau | suivant: | | | | |

1º D comme trace du latin *inde* dans la liaison du pronom *in*: Ch'in-d-alâ. représentant la préposition *dè*

Tan-d-amâ, Lé-d-amon.

2º J comme signe du pluriel, conforme

ou non au type latin: Lé-j-armalyi. Thin-j-infan.

Dans les conjugaisons: i chu-j-ou.

i chon-j-ou.

3º L épenthétique comme trace du pronom ille:

Chi-l-oji.

Kôkon-l-a dèvejâ.

après les adjectifs qualificatifs,

démonstratifs, etc.:

On piti-l-infan.

4º N après l'article défini, les possessifs,

la proposition in:

On-n-infan, M'n-ârma.

In-èfè.

épenthétique au début de la proposition:

N-in fudrè prà.

5º R après certains mots terminés en fran-

çais par R: Dzoar-è-né.

6° T après tan, to et certains adjectifs:

Tan-t-okupâ Tot-innoyi.

7º V épenthétique dans un seul cas, devant le participe du verbe oure.

Avant de terminer ces lignes, je voudrais en tirer une conclusion pratique au point de vue de l'orthographe. Pour que le gruérin fût facile à lire aussi bien qu'à écrire, il fallait lui appliquer une convention normale et la plus simple possible. Si l'on est arrivé à un résultat à peu près satisfaisant (bien que, comme toute chose humaine, il

laisse encore à désirer sur quelque point), c'est en grande partie grâce aux efforts de M. Cyprien Ruffieux et à sa longue pratique de la langue écrite. Il y a pourtant encore beaucoup de flottement chez les auteurs patoisants; les éditeurs du petit volume Botyè d'la Grevire en savent quelque chose, et malgré leurs efforts, ils ne sont pas parvenus à unifier complètement l'orthographe des nombreux travaux qu'ils avaient à publier. En particulier l'emploi de l'apostrophe ou du trait d'union est resté indécis. Ayant examiné de près ce qu'est la liaison patoise, il me semble être maintenant en mesure de proposer quelques règles à ce sujet.

Lorsque la consonne de liaison est épenthétique ou contraire aux données du latin, il me paraît naturel de la mettre entre deux traits d'union, suivant en cela l'usage français qui veut qu'on écrive: annonce-t-il, appela-t-on; Littré indique pourtant sans la critiquer l'orthographe vas-y, donnes-en qui pourrait logiquement être contestée. On aurait donc: On piti-l-omo, thin-j-infan, et à ces cas tout à fait simples on ajouterait ceux où la consonne peut se réclamer d'un usage latin, mais si lointain qu'il est totalement oublié par le sujet parlant: lè-j-armalyi, ch'ind-apèchièdre. Il serait en revanche peu recommandable d'isoler de cette façon une consonne finale dont n'importe qui garde conscience (comme le T de to, tot) ou de redoubler une nasale devant une voyelle. Des orthographes comme to-t-in-n-atindin, donnent quelque chose de confus qui a tout avantage à être simplifié ainsi: tot-in-atindin. Le trait d'union n'étant plus ici que le signe indispensable de la liaison. On ne pourra donc hésiter à lire comme un hiatus la graphie kan on, dans le groupe: kan on-a on réjan.

L'apostrophe sera réservée à l'élision, fréquente en patois, et l'on aura soin, dans chaque cas particulier, de bien distinguer tous les éléments de la proposition. Il sied en effet d'isoler les pronoms réfléchis, les négations, etc., ce que ne font pas toujours congrument les auteurs populaires.